

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

**Rapport de gestion
pour la période de six mois close le 30 juin 2021**



RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion est en date du 29 juillet 2021.

Ce document fournit un rapport de gestion sur les résultats d'exploitation non audités et la situation financière de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie ou la société) pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2021. Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités de l'Empire Vie pour la période de six mois close le 30 juin 2021, ainsi que le rapport de gestion et les états financiers audités consolidés, qui font partie intégrante du Rapport annuel 2020 de l'Empire Vie daté du 24 février 2021. À moins d'indication contraire, les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités et le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens. En raison de l'arrondissement, certains écarts pourraient ne pas concorder et l'analyse des composantes pourrait différer de la somme pour l'analyse des composantes regroupées.

Le rapport de gestion comprend des renseignements prospectifs ainsi que de nombreux risques et de nombreuses incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle accessible sur le site www.sedar.com. Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que les résultats, les réalisations ou les rendements exprimés de façon explicite ou implicite dans tout renseignement prospectif se concrétiseront, ou, s'ils se confirment dans la réalité, qu'un quelconque avantage puisse en découler. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des résultats exprimés ou sous-entendus par de tels renseignements prospectifs. Reportez-vous à la section « Énoncés et renseignements prospectifs » de ce rapport.

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), qui sont les principes comptables généralement reconnus, étant énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues en vertu des normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies à titre de complément aux mesures conformes aux normes IFRS pour permettre une meilleure compréhension des résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte de manière isolée ni remplacer l'analyse de l'information financière présentée selon les normes IFRS. Reportez-vous à la section « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent rapport pour plus de détails. Veuillez noter que certains montants comparatifs ont été reclassés et retraités pour les rendre conformes à la présentation des montants adoptée pour la période en cours.

Bien que la société continue de surveiller étroitement les effets de la pandémie de coronavirus (COVID-19) sur l'économie et les marchés de capitaux, l'évaluation de la direction de la dynamique sectorielle, des risques et de la gestion du risque, des estimations comptables critiques, de la stratégie et des perspectives est conforme à celle présentée dans le Rapport annuel 2020 du 24 février 2021.

Analyse financière

Sommaire

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2021	2020	2021	2020
Résultat (perte) net attribuable aux actionnaires ordinaires	32 \$	48 \$	189 \$	16 \$
Résultat par action - de base et dilué	32,09 \$	48,42 \$	191,92 \$	16,37 \$

Autres faits saillants	30 juin	31 mars	31 décembre	30 juin
	2021	2021	2020	2020
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (quatre derniers trimestres) ¹	18,5 %	20,3 %	8,5 %	8,0 %
Ratio total du TSAV	143 %	148 %	136 %	133 %

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

L'Empire Vie a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 32 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à un résultat net de 48 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2020. La diminution des revenus au deuxième trimestre est principalement attribuable aux résultats moins favorables des règlements du secteur de l'assurance collective et des pertes sur les actifs disponibles à la vente du segment du capital et de l'excédent par rapport à des gains pour la période comparable de 2020. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice à ce jour est de 189 millions de dollars comparativement à 16 millions de dollars en 2020, principalement en raison de la libération des réserves soutenant les garanties sur les fonds distincts au cours du premier trimestre de 2021.

Les activités commerciales au Canada et à l'étranger, les chaînes d'approvisionnement, les déplacements, la confiance des consommateurs, les prévisions d'activité et les marchés boursiers nationaux et internationaux devraient continuer de ressentir l'incidence du nouveau coronavirus (COVID-19) tout au long de 2021, et possiblement au-delà. La société continue de suivre l'évolution de la situation sur les marchés boursiers et les marchés de titres à revenu fixe en général, principalement dans le cadre des portefeuilles de placement de l'Empire Vie. Bien que les effets des facteurs liés à la COVID-19 sur les résultats financiers de la société soient décrits dans les sections suivantes, cette période d'incertitude et de volatilité accrues nous amène à penser que ces événements continueront d'affecter le rendement de la société à court terme.

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des composantes des sources de bénéfices par secteur d'activité pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour.

Pour la période de trois mois close le 30 juin (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	29 \$	33 \$	6 \$	6 \$	14 \$	12 \$			49 \$	51 \$
Effet des nouvelles affaires	(3)	(2)	(4)	(2)	—	—			(6)	(4)
Gains et pertes actuariels	6	(23)	(2)	12	(8)	7			(4)	(5)
Mesures de gestion et modifications des hypothèses	—	—	—	—	5	2			5	2
Bénéfices (pertes) relatifs aux activités avant impôts	31	8	1	16	11	21	—	—	43	44
Bénéfices relatifs à l'excédent	—	—	—	—	—	—	(3)	21	(3)	21
Résultat (perte) avant impôts	31	8	1	16	11	21	(3)	21	40	66
Impôts	8	1	—	4	1	4	(2)	5	7	14
Résultat (perte) net attribuable aux actionnaires	23 \$	6 \$	1 \$	12 \$	10 \$	17 \$	(2) \$	16 \$	33 \$	51 \$
Dividendes sur actions privilégiées									(1)	(3)
Résultat (perte) net attribuable aux actionnaires ordinaires									32 \$	48 \$

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de six mois close le 30 juin (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	58 \$	66 \$	13 \$	13 \$	27 \$	28 \$			98 \$	107 \$
Effet des nouvelles affaires	(8)	(5)	(6)	(5)	7	(1)			(7)	(11)
Gains et pertes actuariels	156	(155)	(7)	11	(3)	11			146	(133)
Mesures de gestion et modifications des hypothèses	—	—	—	—	15	25			15	25
Bénéfices (pertes) relatifs aux activités avant impôts	206	(94)	—	19	46	62	—	—	252	(13)
Bénéfices relatifs à l'excédent	—	—	—	—	—	—	3	39	3	39
Résultat (perte) avant impôts	206	(94)	—	19	46	62	3	39	255	26
Impôts	53	(26)	—	5	9	15	(1)	9	62	3
Résultat (perte) net attribuable aux actionnaires	152 \$	(68) \$	— \$	14 \$	38 \$	47 \$	4 \$	30 \$	194 \$	23 \$
Dividendes sur actions privilégiées									(5)	(7)
Résultat (perte) net attribuable aux actionnaires ordinaires									189 \$	16 \$

Les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur ont diminué de 4 % durant le deuxième trimestre et de 9 % pour l'exercice à ce jour, principalement en raison du secteur de la gestion de patrimoine.

L'effet des nouvelles affaires pour le deuxième trimestre de 2021 a augmenté, principalement en raison de l'augmentation de la pression exercée par la croissance des ventes dans le secteur de l'assurance collective. Pour l'exercice à ce jour, l'effet des nouvelles affaires s'est amélioré par rapport à la période comparable de 2020, principalement en raison du profit à l'établissement au sein du secteur de l'assurance individuelle, qui est partiellement contrebalancé par l'augmentation des pressions à l'établissement au sein du secteur de la gestion de patrimoine. L'effet des nouvelles affaires sur le secteur de l'assurance individuelle est positif, créant un profit à l'établissement, lorsque la valeur actualisée des profits futurs des nouvelles affaires surpasse la somme des marges des passifs initiaux des polices pour ces affaires, additionnée aux charges engagées au point de vente.

La diminution des pertes actuarielles au deuxième trimestre de 2021 s'explique surtout par les gains actuariels du secteur de la gestion de patrimoine. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par les pertes actuarielles des secteurs de l'assurance individuelle et de l'assurance collective. Pour l'exercice à ce jour, les gains actuariels sont principalement attribuables à une diminution des passifs des contrats soutenant les garanties sur les prestations des fonds distincts, comparativement à une perte actuarielle découlant d'un raffermissement de ces passifs soutenant ces garanties au cours du premier semestre de 2020.

Les mesures de gestion et les modifications des hypothèses sont attribuables aux activités de gestion continues visant à améliorer l'appariement des actifs des passifs contribuant aux gains du résultat net positif du secteur de l'assurance individuelle.

La diminution du bénéfice relatif à l'excédent au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour s'explique surtout par les pertes réalisées sur les actifs disponibles à la vente dans ce segment, comparativement aux gains réalisés pour les périodes comparables de 2020.

Résultats par principaux secteurs

Le tableau ci-dessous fournit un sommaire des résultats de l'Empire Vie par principaux secteurs pour les périodes de trois mois closes le 30 juin et pour l'exercice à ce jour de 2021 et de 2020. Un rapport des résultats se trouve dans la section « Résultats par secteur » du rapport de gestion.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de trois mois close le 30 juin (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Produits										
Primes nettes	17 \$	19 \$	99 \$	84 \$	107 \$	100 \$	— \$	— \$	223 \$	202 \$
Revenu de placement	9	10	1	1	59	55	15	17	85	82
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	8	54	1	8	206	607	(1)	(1)	214	667
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	—	1	—	2	39	83	(7)	(3)	33	82
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	—	—	—	—	—	—	(4)	14	(4)	14
Produits tirés des frais	64	55	3	3	—	—	—	—	67	58
Total des produits	98	138	105	97	411	844	4	26	618	1 055
Charges										
Prestations et règlements, montant net	40	38	68	44	45	48	—	—	154	131
Variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements	(5)	61	7	11	297	730	—	—	299	802
Participations sur polices	—	—	—	—	9	9	—	—	9	9
Charges d'exploitation, commissions et charges d'intérêt	32	31	27	24	42	30	6	4	107	89
Impôts sur le résultat et taxes	8	1	3	7	5	7	(2)	5	14	21
Total des charges	75	132	104	85	398	824	5	9	582	1 051
Résultat net après impôts	23 \$	6 \$	1 \$	12 \$	13 \$	20 \$	(1) \$	16 \$	36 \$	54 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									3	4
Dividendes sur actions privilégiées									1	3
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									32 \$	48 \$

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de six mois close le 30 juin (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Produits										
Primes nettes	41 \$	46 \$	195 \$	175 \$	213 \$	197 \$	— \$	— \$	448 \$	417 \$
Revenu de placement	19	20	1	2	113	108	31	34	164	163
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(9)	(1)	(5)	5	(460)	272	(3)	(8)	(477)	268
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	—	1	—	3	99	113	(13)	—	86	116
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	—	—	—	(1)	—	(1)	(2)	21	(2)	18
Produits tirés des frais	126	117	7	6	—	—	—	—	133	123
Total des produits	177	181	199	190	(35)	689	13	47	353	1 107
Charges										
Prestations et règlements, montant net	91	89	135	108	92	89	—	—	319	285
Variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements	(190)	118	8	11	(287)	460	—	—	(468)	589
Participations sur polices	—	—	—	—	17	16	—	—	17	16
Charges d'exploitation, commissions et charges d'intérêt	70	68	50	47	84	60	9	8	213	184
Impôts sur le résultat et taxes	53	(26)	6	10	15	19	—	9	74	12
Total des charges	24	248	199	176	(78)	644	9	17	154	1 085
Résultat net après impôts	152 \$	(68)\$	— \$	14 \$	42 \$	45 \$	4 \$	30 \$	199 \$	21 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									5	(2)
Dividendes sur actions privilégiées									5	7
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									189 \$	16 \$

Total des produits

Les primes nettes ont augmenté de 11 % pour le deuxième trimestre et de 8 % pour l'exercice à ce jour, principalement en raison de la solide croissance des secteurs de l'assurance collective et de l'assurance individuelle par rapport aux périodes comparables de 2020. Cette croissance a été partiellement contrebalancée par la diminution des primes nettes du segment des rentes fixes du secteur de la gestion de patrimoine.

Les gains découlant des actifs classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net du deuxième trimestre de 2021 étaient inférieurs à ceux du trimestre comparable de 2020, reflétant la diminution des gains attribuables aux titres à revenu fixe adossés aux passifs des contrats. Pour l'exercice à ce jour, les pertes sur les actifs classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'expliquent surtout par une diminution de la juste valeur des placements à revenu fixe adossés aux passifs des contrats, attribuable à une augmentation des taux d'intérêt. Pour la période comparable de 2020, les gains sur les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net sont principalement attribuables à une diminution des taux d'intérêt. Les actifs classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent également les actifs adossés aux produits indiciels. La variation de la valeur de ces actifs est nettement contrebalancée par la variation des passifs s'y rapportant, qui sont reflétés dans la variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements. La variation de la juste valeur des actifs adossés aux passifs des contrats non indiciels du secteur de l'assurance individuelle est aussi partiellement contrebalancée par les variations correspondantes dans la variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements de la section « Charges » des résultats.

Les produits tirés des frais ont augmenté respectivement de 16 % et de 8 % au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour, surtout en raison de l'augmentation des actifs sous gestion moyens des fonds distincts.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Total des charges

La variation du total des charges s'explique en grande partie par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché boursier sur la variation nette des passifs des contrats d'assurance. Cette variation dans les charges est fortement contrebalancée par les variations équivalentes au chapitre de la variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, comme la section « Produit » l'indique. Pour l'exercice à ce jour, la variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements comprend une diminution de 147 millions de dollars des passifs des contrats soutenant les garanties sur les prestations des fonds distincts enregistrée pour le premier trimestre de 2021, comparativement à une augmentation de 147 millions de dollars de ces passifs pour le premier et le deuxième trimestre de 2020.

Le montant net des prestations et des règlements pour l'exercice à ce jour a été supérieur au montant des périodes comparables de 2020, principalement en raison de la hausse des demandes de règlement du secteur de l'assurance collective. La variabilité du montant net des prestations et des règlements dépend des règlements survenus. En règle générale, les règlements augmentent d'année en année en raison de la croissance des blocs d'assurance. La variabilité des règlements ne peut, isolément, influencer le résultat net, puisque des passifs de contrats d'assurance sont libérés lorsque les règlements surviennent. Les passifs de contrats d'assurance libérés pourraient être supérieurs ou inférieurs au montant des règlements survenus selon que les résultats techniques au chapitre des règlements sont supérieurs ou inférieurs aux estimations des passifs des contrats d'assurance. Les pertes et les gains actuariels au chapitre des règlements correspondent à la combinaison des règlements survenus en comparaison des règlements escomptés dans le prix des produits et dans les passifs des contrats d'assurance.

Résultats par secteur - Gestion de patrimoine

Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2021	2020	2021	2020
Rentes fixes				
Actifs sous gestion ¹	905 \$	964 \$	905 \$	964 \$
Ventes brutes ¹	17	19	41	46
Ventes nettes ¹	(8)	(5)	(21)	(13)
Fonds distincts				
Actifs sous gestion ¹	8 966	7 717	8 966	7 717
Ventes brutes ¹	212	131	481	374
Ventes nettes ¹	(30)	(25)	(132)	(105)
Produits tirés des frais	63	54	125	116
Primes nettes	17 \$	19 \$	41 \$	46 \$
Résultat (perte) net après impôts	23 \$	6 \$	152 \$	(68) \$

Les actifs sous gestion de rentes fixes ont augmenté de 2 % par rapport à la période comparable de 2020. Les ventes brutes du deuxième trimestre ont diminué de 8 % et de 11 % pour l'exercice à ce jour par rapport aux ventes des périodes comparables de 2020.

Les actifs sous gestion des fonds distincts sont plus élevés que ceux de la période comparable en 2020, reflétant ainsi la reprise des marchés boursiers par rapport aux creux atteints au premier semestre de 2020. Les ventes brutes du deuxième trimestre de 2021 sont plus élevées de 61 % que celles de la même période de 2020. Les ventes brutes pour l'exercice à ce jour de 2021 sont plus élevées de 29 % que celles de la même période de 2020.

Les produits tirés des frais des fonds distincts ont augmenté de 16 % au deuxième trimestre et de 8 % pour l'exercice à ce jour par rapport à ceux des périodes comparables de 2020 en raison de la hausse des actifs moyens qui ont affecté les produits tirés des frais. Les produits tirés des frais des fonds distincts sont calculés quotidiennement pour la plupart des produits.

Ce secteur a enregistré un résultat net de 23 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à un résultat net de 6 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2020, principalement en raison d'une augmentation des passifs

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

des contrats soutenant les garanties des fonds distincts enregistrée pour la période comparable. Pour l'exercice à ce jour, le secteur de la gestion de patrimoine a obtenu un résultat net de 152 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 68 millions de dollars, puisque les augmentations des passifs des contrats, qui avaient été comptabilisées au premier semestre de 2020, ont été libérées au premier trimestre de 2021. Ces garanties sont payables uniquement si la valeur d'un fonds se trouve sous sa valeur garantie lorsqu'un évènement assurable se produit.

Résultats par secteur - Assurance collective

Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2021	2020	2021	2020
Principales données financières				
Produits de base	24 \$	8 \$	43 \$	22 \$
Autre	7	7	13	24
Ventes de primes annualisées ¹	31	15	57	45
Primes nettes	99	84	195	175
Résultat net après impôts	1 \$	12 \$	— \$	14 \$

Les ventes de primes annualisées ont augmenté au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour par rapport aux périodes comparables de 2020, principalement en raison de la croissance solide des réseaux de ventes de base et stratégiques du secteur. Pour les périodes comparables de 2020, les ventes du premier semestre ont considérablement diminué alors que le secteur des PME absorbait toujours les effets de la pandémie de COVID-19. L'Empire Vie continue de concentrer les ventes de ses produits de base au sein du marché des petites et moyennes entreprises et continue de conclure des partenariats stratégiques afin d'augmenter sa part de marché.

Les primes nettes pour le deuxième trimestre ont augmenté de 19 % par rapport à la période comparable de 2020 et de 12 % pour l'exercice à ce jour, principalement en raison de la croissance de l'offre de produits d'assurance collective de base de la société. L'Empire Vie continue de se concentrer sur les ventes rentables dans le marché des produits d'assurance collective où la concurrence sur les prix se maintient pour toutes les principales gammes de produits.

Le résultat net pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour a diminué principalement en raison des règlements défavorables au chapitre de l'assurance invalidité de longue durée et d'une augmentation des activités de règlement d'assurance dentaire et d'AMC par rapport aux périodes comparables de 2020.

Résultats par secteur - Assurance individuelle

Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2021	2020	2021	2020
Actionnaires				
Ventes, primes annualisées ¹ attribuables aux actionnaires	9 \$	5 \$	20 \$	10 \$
Primes nettes attribuables aux actionnaires	72	69	145	136
Résultat net après impôts	10	17	38	47
Titulaires de polices				
Ventes, primes annualisées ¹ attribuables aux titulaires de polices	4	3	9	6
Primes nettes attribuables aux titulaires de polices	35	31	68	61
Résultat net après impôts	3	3	5	(1)
Résultat net après impôts	13 \$	20 \$	42 \$	45 \$

Les ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires ont augmenté de 79 % au deuxième trimestre et de 96 % pour l'exercice à ce jour par rapport aux périodes comparables de 2020, principalement en raison de la hausse des ventes de produits d'assurance temporaire de la société. Les ventes de primes annualisées attribuables aux

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

titulaires de polices ont augmenté de 47 % pour le deuxième trimestre et de 42 % pour l'exercice à ce jour. Les primes nettes attribuables aux actionnaires ont augmenté de 5 % au cours du trimestre et de 6 % pour l'exercice à ce jour comparativement aux périodes précédentes. Les primes nettes attribuables aux titulaires de polices ont augmenté de 12 % au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour, reflétant ainsi une vigueur récente des ventes de nouvelles primes.

Le résultat net attribuable aux actionnaires pour ce secteur d'activité est passé à 11 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2021 et à 38 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, comparativement à 17 millions de dollars et à 47 millions de dollars pour les périodes comparables de 2020.

Résultats - Capital et excédent

Principaux résultats opérationnels

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2021	2020	2021	2020
Résultat sur les placements	10 \$	52 \$	27 \$	40 \$
Profit (perte) sur les instruments de couverture	(7)	(26)	(15)	7
Intérêts et autres charges	(6)	(4)	(9)	(8)
Bénéfices avant impôts	(3)	21	3	39
Impôts	(2)	5	(1)	9
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	(2)	16	4	30
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	—	—	1	—
Résultat net après impôts	(1) \$	16 \$	4 \$	30 \$

En plus des trois principaux secteurs d'activité, l'Empire Vie maintient des comptes distincts pour le résultat de placement attribuable au compte du capital et de l'excédent des actionnaires et au compte de l'excédent des titulaires de polices.

Le résultat sur les placements du deuxième trimestre de 2021 et pour l'exercice à ce jour a diminué, principalement en raison de pertes réalisées sur les actifs disponibles à la vente moins élevées et de gains latents sur les actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net moins élevés pour ce segment. Les pertes sur le programme de couverture (décrites dans la section « Gestion du risque ») du deuxième trimestre de 2021 et de l'exercice à ce jour, par rapport à une perte au deuxième trimestre et un gain pour l'exercice à ce jour de 2020, sont principalement liées à la hausse des marchés boursiers canadiens à compter du deuxième trimestre de 2020 qui s'est poursuivie jusqu'à la clôture du deuxième trimestre de 2021.

Dividendes versés aux actionnaires

Les dividendes déclarés et versés aux porteurs d'actions ordinaires, ainsi que le montant de ces dividendes, sont à la discrétion du conseil d'administration.

Les dividendes versés aux actionnaires ordinaires sont revus tous les trimestres et varient en fonction de divers facteurs, tels que les résultats d'exploitation, le contexte économique et la situation financière de l'Empire Vie, qui tient compte des exigences réglementaires applicables aux dividendes versés aux actionnaires, et de tout autre facteur considéré pertinent par le conseil d'administration.

Le 29 juillet 2021, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 14,212101 \$ par action ordinaire de l'Empire Vie. Le tableau ci-dessous présente les détails des montants et des dates pour chaque dividende déclaré sur les actions :

	Dividende par action	Date de versement	Date d'inscription
Actions ordinaires	14,212101 \$	8 septembre 2021	16 août 2021
Actions privilégiées à taux ajustable et à dividende non cumulatif de série 3	0,30625 \$	17 octobre 2021	17 septembre 2021

L'Empire Vie précise que les dividendes précités sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation fiscale provinciale similaire.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Total des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Exercice à ce jour	
	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités		
Activités d'exploitation	148 \$	132 \$
Activités d'investissement	(137)	66
Activités de financement	9	(126)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	20 \$	73 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les primes d'assurance, le revenu de placement net et les produits tirés des frais. Ces sommes sont principalement employées pour payer les commissions, les prestations d'assurance, les charges d'exploitation et les participations aux titulaires de polices. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont principalement attribuables aux achats et aux ventes de placements soutenant les passifs des contrats et le compte du capital et de l'excédent. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat des instruments de capital et les paiements de dividendes et d'intérêt connexes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 20 millions de dollars pour l'exercice à ce jour. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 15 millions de dollars, principalement en raison des acomptes provisionnels moins élevés pour la période. Les liquidités utilisées pour les activités d'investissement ont augmenté de 203 millions par rapport à la période comparable de 2020, principalement en raison de l'investissement du produit de l'émission de nouveaux instruments de capital au cours du trimestre. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont été plus élevés que ceux de la période correspondante de 2020, principalement en raison de l'émission des billets avec remboursement de capital à recours limité au cours du trimestre. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par le rachat des actions privilégiées de série 1 de la société et le versement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires en 2021.

Reportez-vous aux notes 10 (e) et 27 (b) des états financiers consolidés de 2020 pour une analyse des liquidités de l'Empire Vie.

Instruments financiers

L'Empire Vie achète des obligations de qualité afin de soutenir, dans une très forte proportion, les passifs des contrats d'assurance et de rente émis par la société. La stratégie de placement de la société comprend également l'utilisation d'actions ordinaires de sociétés négociées en bourse ou de fonds négociés en bourse (FNB) pour soutenir les passifs découlant de ses contrats d'assurance émis. Les flux de trésorerie qui découlent de ces instruments financiers visent à répondre aux exigences en matière de liquidités relatives aux polices de l'Empire Vie, selon les limites établies par la société. Les stratégies de placement sont assujetties aux limites prescrites établies dans les différentes politiques d'entreprise. L'Empire Vie est sujette aux risques du marché liés à ces instruments financiers.

L'Empire Vie est également sujette à un risque de crédit lié à ces instruments financiers qui pourrait entraîner une perte, si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations. Le risque de crédit découle principalement de placements dans des obligations, des débetures, des actions privilégiées, des placements à court terme et des prêts hypothécaires. L'Empire Vie gère son exposition au risque de marché principalement en appliquant des limites de placement et en supervisant ses gestionnaires de placement internes et les cabinets de placement externes par l'intermédiaire du chef des placements, du comité de gestion des actifs et du comité des placements du conseil d'administration. Le comité des placements surveille activement la taille et la composition des actifs des portefeuilles. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique dans le cadre de son approche de gestion de ce risque. Elle gère le risque de crédit en appliquant les lignes directrices relatives aux placements établies par le comité des placements. Les lignes directrices relatives aux placements déterminent les cotes de crédit minimales pour les émetteurs d'obligations, de débetures et d'actions privilégiées, de même que les limites de concentration par émetteur de tels titres de créance. La direction examine la qualité du crédit relativement aux acquisitions de placements et surveille en outre la qualité du crédit des actifs investis au fil du temps. La direction fait régulièrement rapport au comité des placements du conseil d'administration de l'Empire Vie à l'égard du risque de crédit auquel le portefeuille est exposé.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

L'Empire Vie gère le risque de crédit lié à un instrument dérivé en appliquant les limites et les restrictions en matière de notations de crédit prescrites par le comité des placements dans ses lignes directrices relatives aux placements, qui déterminent les dérivés autorisés et les utilisations autorisées des dérivés, de même que les limites à l'égard de l'utilisation de ces instruments. En particulier, les dérivés ne peuvent pas faire l'objet d'un financement et les contraintes de crédit strictes liées à la contrepartie sont imposées. Reportez-vous aux notes 2 (d), 3, 10 (c) et 27 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 afin d'obtenir des renseignements additionnels sur les instruments financiers.

Sources de capitaux

L'Empire Vie a émis des titres avec et sans appel public à l'épargne afin de solidifier sa position en capital et de financer la croissance de ses activités. Les instruments de capital en circulation sont résumés dans le tableau suivant :

	Aux	
(en millions de dollars)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Déventures subordonnées	400 \$	400 \$
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	297 \$	250 \$
Actions ordinaires	1 \$	1 \$
Total des capitaux propres	298 \$	251 \$

Les tableaux ci-dessous présentent les détails des instruments de capitaux propres en circulation de la société :

Débentures subordonnées				Aux	
(en millions de dollars)	Date de l'émission	Date de rachat la plus proche	Taux d'intérêt	30 juin 2021	31 décembre 2020
Déventures subordonnées, série 2016-1 ⁽¹⁾	Décembre 2016	16 décembre 2021	3,383 %	200 \$	200 \$
Déventures subordonnées, série 2017-1 ⁽²⁾	Septembre 2017	15 mars 2023	3,664 %	200 \$	200 \$

⁽¹⁾ Débentures subordonnées non garanties de série 2016-1 à 3,383 % échéant en 2026. À compter du 16 décembre 2021, l'intérêt sera payable au taux CDOR (Canadian Deposit Offered Rate) sur trois mois majoré de 1,95 %.

⁽²⁾ Débentures subordonnées non garanties de série 2017-1 à 3,664 % échéant en 2028. À compter du 15 mars 2023, l'intérêt sera payable au taux CDOR sur trois mois majoré de 1,53 %.

Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres				Aux	
(en millions de dollars)	Date de l'émission	Date de rachat la plus proche	Rendement	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actions privilégiées, série 1	Janvier 2016	17 avril 2021	5,75 %	— \$	150 \$
Actions privilégiées, série 3	Novembre 2017	17 janvier 2023	4,90 %	100 \$	100 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1	Février 2021	17 avril 2026	3,625 %	200 \$	— \$

Le 17 février 2021, la société a mené à terme un placement de billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1 de 3,625 %, d'une valeur nominale globale de 200 millions de dollars (les « billets »). Parallèlement à l'émission des billets, la société a émis des actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux fixe rajusté tous les cinq ans de série 5 (les « actions privilégiées de série 5 ») inscrites auprès d'un fiduciaire d'une fiducie nouvellement formée. En cas de non-versement de l'intérêt ou du capital des billets à l'échéance, le recours de chaque porteur de billets se limitera à sa quote-part des actifs de la fiducie à recours limité, qui se composeront des actions privilégiées de série 5, sauf dans des circonstances particulières. L'objectif de la vente des billets est d'accroître les fonds propres de première catégorie de la société afin d'optimiser la structure de capital de l'Empire Vie selon les paramètres prescrits par le Surintendant des institutions financières (Canada) pour les exigences de capital réglementaire.

Le 17 avril 2021, la société a racheté la totalité de ses actions privilégiées en circulation de série 1 au prix de 25,00 \$ par action pour un montant total de 149,5 millions de dollars, majoré du montant des dividendes déclarés.

Les titres émis par l'Empire Vie sont notés par l'agence DBRS Limited (DBRS). DBRS a attribué les notes suivantes aux titres de la société :

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Type d'évaluation	Note	Perspective	Date du dernier changement de note
Note de solvabilité financière	A	Stable	3 juin 2021
Note d'émetteur	A	Stable	3 juin 2021
Dette subordonnée	A (faible)	Stable	3 juin 2021
Actions privilégiées	Pfd-2	Stable	3 juin 2021
Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB (élevé)	Stable	3 juin 2021

Capital règlementaire

Le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) a pour but d'améliorer la mesure de la position de solvabilité d'un assureur vie en tenant compte des aspects économiques à long terme des activités d'assurance vie. L'Empire Vie continue de présenter une solide situation de capital selon le TSAV. L'Empire Vie a l'obligation de maintenir un ratio du noyau de capital d'au moins 55 % et un ratio total de 90 %. Le BSIF a établi une cible de surveillance de 70 % pour le ratio du noyau de capital et de 100 % pour le capital total.

Le 30 juin 2021, le ratio total et le ratio du noyau de capital ont diminué par rapport aux valeurs du 31 mars 2020 en raison du rachat des actions privilégiées de série 1 de la société.

TSAV (en millions de dollars)		30 juin 2021	31 mars 2021	31 décembre 2020	30 septembre 2020	30 juin 2020
Capital disponible						
Première catégorie	(A)	1 805 \$	1 908 \$	1 623 \$	1 544 \$	1 527 \$
Deuxième catégorie	(B)	658	664	677	703	710
Total	(C)	2 463 \$	2 572 \$	2 300 \$	2 247 \$	2 237 \$
Provision d'excédent et dépôts admissibles	(D)	1 170	1 121	1 156	1 111	1 094
Coussin de solvabilité de base	(E)	2 536	2 503	2 541	2 542	2 510
Ratio total du TSAV	$((C+D)/E * 100)$	143 %	148 %	136 %	132 %	133 %
Ratio du noyau de capital du TSAV	$((A+70%D)/E * 100)$	103 %	108 %	96 %	91 %	91 %

Autres éléments du résultat global

(en millions de dollars après impôts)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2021	2020	2021	2020
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires	24 \$	54 \$	(30) \$	36 \$
Autres éléments du résultat global attribuable aux titulaires de polices	1	3	1	1
Total des autres éléments du résultat global	24 \$	57 \$	(29) \$	38 \$

La diminution des autres éléments du résultat global au deuxième trimestre de 2021 est principalement attribuable aux augmentations latentes plus basses de la juste valeur des placements disponibles à la vente et d'un gain plus élevé au chapitre de la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies postérieures à l'emploi. Pour l'exercice à ce jour, les autres éléments du résultat global ont diminué principalement en raison des pertes sur les actifs disponibles à la vente, comparativement à un gain sur les actifs disponibles à la vente pour l'exercice à ce jour de 2020.

La réévaluation des régimes de retraite à prestations définies n'a pas d'effet immédiat sur le TSAV, puisque le profit ou la perte de réévaluation de chaque trimestre est amorti sur 12 trimestres aux fins du TSAV.

Gestion du risque

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, l'Empire Vie présente des mesures de la sensibilité et de l'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

taux d'intérêt, en fonction des cours du marché, des taux d'intérêt, des actifs, des passifs et de la composition des affaires de la société constatés aux dates des calculs. Les sensibilités sont calculées indépendamment et supposent que tous les autres facteurs de risque demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations des rendements actuariels, des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les faits réels et les hypothèses; les changements dans la composition des affaires; les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales des modèles internes de l'Empire Vie servant aux calculs. Les changements découlant de nouvelles affaires ou d'échéances, d'achats/de ventes d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient également entraîner des changements importants aux sensibilités présentées. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites. Elles ne doivent pas être interprétées comme des prévisions des sensibilités futures du résultat net de l'Empire Vie, des autres éléments de son résultat global et de son capital. Étant donné la nature de ces calculs, l'Empire Vie n'est pas en mesure de garantir que l'incidence réelle correspondra aux estimations fournies. Des fluctuations des variables de risque au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Faits importants

Au début de 2020, le monde a été touché par la propagation de la pandémie de COVID-19. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurent incertaines. Si la pandémie de COVID-19 se prolonge, ou que d'autres maladies aux effets similaires, y compris des variants, émergent, l'économie canadienne pourrait en ressentir d'autres effets négatifs, notamment une hausse de la volatilité sur les marchés des actions et des titres à revenu fixe, ce qui pourrait affecter les activités de l'Empire Vie ainsi que certains de nos clients. Des développements imprévus dans les marchés financiers, les environnements réglementaires ou le comportement et la confiance des consommateurs pourraient également avoir des effets défavorables sur les résultats, la situation financière et les activités de la société. Il est difficile de mesurer ou de prévoir de façon fiable les effets potentiels de cette situation incertaine sur nos résultats financiers futurs.

Risque lié au marché

L'Empire Vie assume un risque lié aux marchés boursiers en raison de ses produits de fonds distincts et des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique. L'objectif du programme de couverture consiste à protéger l'Empire Vie, en partie, contre d'éventuelles baisses du ratio de capital réglementaire (ratio du TSAV) qui pourraient être liées à des prix défavorables des marchés boursiers. Le programme de couverture pourrait avoir recours à des positions sur dérivés, y compris à des options de vente et à des contrats à terme. L'étendue des dérivés utilisés fait l'objet d'un suivi et d'une gestion continu, en prenant en considération le risque lié aux actions et le niveau de capital disponible.

Ce programme de couverture provoque de la volatilité dans l'état du résultat net. Selon les niveaux actuels des marchés boursiers, l'Empire Vie a le capital requis aux fins du TSAV pour les garanties associées aux fonds distincts considérant que les passifs des contrats sont actuellement négatifs et donc fixés à zéro (comme décrit plus en détail dans les sections qui suivent). Par conséquent, la couverture de l'exposition au risque lié au TSAV entraîne de la volatilité dans le résultat net, puisque les gains ou les pertes liés aux instruments de couverture ne sont pas nécessairement compensés par des variations des passifs des contrats soutenant le risque lié aux garanties sur les fonds distincts. Le programme de couverture du risque lié aux actions atténue partiellement les baisses en périodes de replis, mais pourrait entraîner des pertes en périodes de hausses. L'Empire Vie a respectivement enregistré des pertes de 5 millions de dollars et de 11 millions de dollars après impôts sur son programme de couverture au deuxième trimestre de 2021 et pour l'exercice à ce jour, principalement en raison de la hausse des marchés boursiers canadiens, comparativement à une perte de 19 millions de dollars sur son programme de couverture au cours du deuxième trimestre de 2020 et à un gain de 5 millions de dollars après impôts pour l'exercice à ce jour de 2020.

Le ratio du TSAV de l'Empire Vie est également sensible à la volatilité des marchés boursiers, principalement en raison des exigences en matière de passifs et de capital liées aux garanties de fonds distincts. Le 30 juin 2021, l'Empire Vie détenait des actifs et des passifs de fonds distincts s'élevant à 9,0 milliards de dollars. De ce montant, environ 8,7 milliards de dollars étaient assortis de garanties. Le tableau suivant fournit une ventilation en pourcentage par type de garantie :

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

	30 juin 2021	31 décembre 2020
Pourcentage des passifs de fonds distincts comportant les garanties suivantes :		
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation de décès de 75 %	6 %	6 %
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation de décès de 100 %	44 %	44 %
Garantie sur les prestations à l'échéance et de décès de 100 % (avec période minimale de 15 ans entre le dépôt et la date d'échéance)	7 %	7 %
Garantie de retrait (GR)	43 %	43 %

Toutes les garanties de fonds distincts de la société sont basées sur les polices (non sur les dépôts), ce qui, par conséquent, atténue généralement la sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour ses produits assortis de garanties sur les dépôts. Les produits assortis de garanties basées sur les polices tiennent compte de tous les dépôts effectués dans la police du client (que la valeur des fonds soit inférieure ou supérieure au montant garanti) pour en arriver à un paiement de garantie global net. Les produits assortis de garanties basées sur les dépôts tiennent compte uniquement des dépôts lorsque la valeur des fonds est inférieure au montant garanti, mais excluent tous les dépôts effectués dans la police du client lorsque la valeur des fonds est supérieure au montant garanti. Par conséquent, les garanties basées sur les polices paient généralement moins que les garanties basées sur les dépôts. Pour les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts, le degré de sensibilité dépend fortement de la valeur des marchés boursiers au moment de l'évaluation. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une hausse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité diminue. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une baisse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité augmente.

Le capital réglementaire et le cadre des passifs de fonds distincts comprennent l'application de la valeur plancher de zéro (une valeur plancher de zéro est utilisée, car les montants de passifs négatifs ne sont pas permis, comme décrits ci-dessous) ainsi que d'autres contraintes réglementaires. Les effets sur la sensibilité deviennent alors souvent non linéaires. Ces passifs sont le plus élevé de : (i) la moyenne des montants déterminés en faisant la moyenne des résultats provenant des scénarios économiques défavorables; et (ii) zéro.

L'Empire Vie assume un risque lié aux marchés boursiers en raison des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. Selon les niveaux des marchés boursiers aux 30 juin 2021 et 31 décembre 2020, la sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie et le ratio du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers sont comme suit :

Sensibilité au risque lié aux actions :	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Incidence sur le résultat net (en millions de dollars après impôts)					
Au 30 juin 2021					
Garanties sur les fonds distincts	— \$	— \$	(8) \$	(49) \$	(170) \$
Autres risques liés aux actions	40	19	(17)	(33)	(44)
Couverture des positions en actions	(10)	(5)	6	16	31
Total	30 \$	14 \$	(20) \$	(66) \$	(184) \$
Au 31 décembre 2020					
Garanties sur les fonds distincts	108 \$	104 \$	(13) \$	(86) \$	(220) \$
Autres risques liés aux actions	37	18	(16)	(29)	(78)
Couverture des positions en actions	(8)	(4)	5	12	20
Total	137 \$	117 \$	(23) \$	(103) \$	(278) \$

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Sensibilité au risque lié aux actions : Incidence sur le TSAV	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Au 30 juin 2021					
Garanties sur les fonds distincts	12 %	7 %	(1) %	(5) %	(13) %
Autres risques liés aux actions	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Couverture des positions en actions	(2) %	(1) %	1 %	2 %	3 %
Total	11 %	6 %	1 %	(2) %	(10) %
Au 31 décembre 2020					
Garanties sur les fonds distincts	6 %	5 %	(1) %	(8) %	(16) %
Autres risques liés aux actions	— %	— %	— %	— %	(1) %
Couverture des positions en actions	(1) %	— %	— %	1 %	1 %
Total	6 %	5 %	— %	(7) %	(16) %

La sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers, dans un contexte de repli de 20 % et de 30 % des marchés boursiers, a diminué principalement en raison de l'amélioration des marchés boursiers et de la hausse des rendements obligataires durant le premier trimestre de 2020. Les passifs des garanties des fonds distincts ont été réduits pendant le trimestre puisque la valeur des garanties de retrait et des garanties sur les fonds distincts diminue lorsqu'il y a une hausse sur les marchés boursiers. Cette situation a diminué la sensibilité du résultat net, puisque toute variation des passifs lorsqu'ils se trouvent au-dessus du seuil de zéro est comptabilisée dans le résultat net.

L'Empire Vie a également conclu une entente de réassurance afin de céder une partie de son exposition aux garanties de prestations de décès de ses fonds distincts. Tous les titulaires de polices de fonds distincts qui disposent d'une garantie de prestation de décès de 2 millions de dollars ou plus sont inclus dans cette entente. La société ne réassure pas les produits de fonds distincts d'autres assureurs.

Le tableau suivant fournit le capital de risque lié aux garanties sur les prestations à l'échéance et de décès ainsi que les passifs des contrats qui en résultent et le coussin de solvabilité de base en vertu du TSAV pour les fonds distincts de l'Empire Vie :

Fonds distincts (en millions de dollars)	Garantie de retrait > Valeur des fonds		Prestation à l'échéance > Valeur des fonds		Prestation de décès > Valeur des fonds		Passifs des contrats	Capital du TSAV
	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque		
Au 30 juin 2021	2 589 \$	731 \$	26 \$	2 \$	136 \$	3 \$	— \$	657 \$
Au 31 décembre 2020	2 687 \$	931 \$	52 \$	2 \$	654 \$	12 \$	147 \$	682 \$

Les six premières colonnes du tableau ci-dessus présentent toutes les polices de fonds distincts dont le montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation de décès est supérieur à la valeur des fonds. Le capital de risque représente l'excédent du montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation de décès par rapport à la valeur des fonds de toutes ces polices. Les montants de la garantie de retrait indiqués dans le tableau ci-dessus font référence aux produits de garantie de retrait. Le capital de risque de la garantie de retrait représente le moment que l'Empire Vie pourrait verser aux titulaires de polices de garantie de retrait si leur rendement net sur chaque actif se situe à zéro pour le reste de leur vie, selon l'espérance de vie. Le 30 juin 2021, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque totalisait 736 millions de dollars. Le 31 décembre 2020, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque s'élevait à 946 millions de dollars. Pour ces trois catégories de risque, le capital de risque n'est pas payable à l'heure actuelle. Son paiement dépend des résultats futurs, incluant le rendement des fonds, les décès, les dépôts, les retraits et les dates d'échéance.

Le calcul du niveau de passifs des contrats et du capital requis mentionné dans le tableau ci-dessus est basé sur la probabilité que la société doive vraisemblablement payer aux titulaires de polices de fonds distincts un montant correspondant à tout déficit qui pourrait exister sur les versements futurs aux titulaires de polices avec garantie de

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

retrait, ou en ce qui a trait aux échéances futures des polices de fonds distincts, ou en ce qui a trait aux décès futurs des titulaires de polices de fonds distincts.

De plus, l'Empire Vie considère la sensibilité du ratio du TSAV de la société par rapport aux variations des taux d'intérêt des marchés. Le tableau suivant illustre l'incidence d'une baisse immédiate des taux d'intérêt de 50 points de base et d'une baisse du taux de réinvestissement initial (TRI) présumé de 50 points de base pour les affaires d'assurance sans participation et les garanties de fonds distincts pour le 30 juin 2021 et le 31 décembre 2020. Il ne tient pas compte des variations potentielles du taux de réinvestissement ultime. Les obligations disponibles à la vente offrent une compensation économique naturelle au risque de taux d'intérêt qui découle des passifs des produits de l'Empire Vie.

Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt du marché TSAV	Incidence d'une baisse de 50 points de base
30 juin 2020 - Ratio total du TSAV	2 %
31 décembre 2020 - Ratio total du TSAV	3 %

Résultats trimestriels

Le tableau ci-dessous résume divers résultats financiers sur une base trimestrielle pour les huit trimestres les plus récents :

(en milliers de dollars, sauf pour les données par action)	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2019	31 déc. 2019	30 sept. 2019
Produits	618 \$	(265) \$	475 \$	401 \$	1 105 \$	2 \$	249 \$	475 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	32 \$	157 \$	72 \$	51 \$	48 \$	(32) \$	76 \$	35 \$
Résultat par action - de base et dilué	32,09 \$	159,82 \$	73,53 \$	51,91 \$	48,42 \$	(32,05) \$	77,25 \$	35,29 \$

Énoncés et renseignements prospectifs

Certains énoncés du présent rapport de gestion sur les prévisions actuelles et futures, les attentes et les intentions, les résultats, la croissance et la rentabilité des parts de marché, les objectifs stratégiques ou tout autre évènement ou développement futur de l'Empire Vie constituent des énoncés et des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les mots « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « avoir l'intention », « tendre », « indiquer », « projeter », « croire », « estimer », « évaluer », « probablement » ou « potentiellement » ou des variantes de ces mots visent à signaler les énoncés et renseignements prospectifs. Bien que la direction croie que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés et les renseignements prospectifs sont raisonnables, il faut éviter de faire confiance de manière non justifiée aux énoncés et renseignements prospectifs parce qu'il n'existe aucune garantie qu'ils s'avéreront exacts. De par leur nature, ces énoncés et renseignements prospectifs sont assujettis à divers risques et diverses incertitudes, ce qui pourrait avoir pour effet un écart substantiel dans les résultats et les projections réels par rapport aux résultats et aux projections prévus. Ces risques et incertitudes comprennent, mais sans s'y limiter, les risques de marché, y compris les risques boursiers, de couverture, de taux d'intérêt, de change; les risques de liquidité; les risques de crédit tels que les risques de contrepartie; les risques d'assurance, dont les risques liés à la mortalité, au comportement des titulaires de polices, aux dépenses, à la morbidité, à la conception et à l'établissement des prix des produits, à la souscription, aux demandes et à la réassurance; les risques opérationnels, incluant le risque juridique, le risque de conformité à la réglementation, le risque de modèle, les risques liés aux ressources humaines, aux tiers, aux technologies, à la sécurité de l'information et à la continuité des activités; et les risques commerciaux et stratégiques, comme les risques se rapportant à la concurrence, à la solidité financière, à la suffisance du capital, aux réseaux de distribution, aux changements apportés aux lois fiscales, aux litiges, les risques d'atteinte à la réputation, ceux liés aux politiques de gestion du risque, à la propriété intellectuelle et à la propriété importante des actions ordinaires. Pour en savoir davantage sur ces risques, veuillez consulter la section intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de l'Empire Vie qui se trouve au www.sedar.com.

Parmi les faits ou les hypothèses d'importance utilisés pour établir une conclusion ou faire une estimation présentée dans les énoncés et les renseignements prospectifs, notons l'hypothèse que l'économie générale et les taux d'intérêt demeurent relativement stables, les hypothèses relatives aux taux d'intérêt, aux taux de mortalité et aux passifs des contrats ainsi que l'hypothèse que les marchés de capitaux continuent à fournir un accès aux capitaux. Ces facteurs

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

ne constituent pas une liste exhaustive des éléments pouvant avoir une incidence sur l'Empire Vie. Toutefois, ils doivent être examinés attentivement et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs formulés aux présentes ou dans les documents reproduits aux présentes.

Dans la mesure où l'information prospective dans ce rapport de gestion constitue des renseignements financiers prospectifs ou des perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, ces déclarations sont fournies afin d'illustrer des avantages potentiels et les lecteurs doivent être prévenus que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les renseignements financiers prospectifs et les perspectives financières sont fondés sur les hypothèses et sont assujettis aux risques énoncés ci-dessus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont formulés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de l'Empire Vie et à l'information sur celle-ci pour prendre une décision, les investisseurs et autres devraient peser avec soin les faits et les hypothèses qui précèdent et d'autres incertitudes et événements potentiels. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces renseignements prospectifs donnés à la date de la présente ou à la date indiquée et utiliser de tels renseignements à d'autres fins que celles qui ont été prévues. L'Empire Vie ne s'engage ni à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés et renseignements prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autre après la date de ce document, à moins que la loi ne l'exige.

Mesures non conformes aux normes IFRS

L'Empire Vie a recours à des mesures non conformes aux normes IFRS, y compris les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les sources de bénéfices, les actifs sous gestion, les ventes de primes annualisées, ainsi que les ventes brutes et nettes de fonds communs, de fonds distincts et de rentes fixes, pour fournir aux investisseurs des mesures complémentaires de son rendement financier et d'exploitation et pour mettre en évidence les tendances de ses activités de base qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées par les seules mesures financières conformes aux normes IFRS. L'Empire Vie croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer les émetteurs. La direction de l'Empire Vie utilise ces mesures afin de faciliter la comparaison du rendement des activités d'une période à l'autre, d'établir des budgets d'exploitation annuels et de déterminer les composantes de la rémunération des dirigeants. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer ses résultats financiers sous-jacents.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** est une mesure de rentabilité qui présente le résultat net disponible aux actionnaires ordinaires sous forme de pourcentage du capital moyen déployé pour réaliser des bénéfices.

Les **sources de bénéfices** répartissent les revenus de l'Empire Vie en différentes catégories, qui sont utiles pour évaluer le rendement de la société. Ces catégories incluent les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur, l'effet des nouvelles affaires, les gains actuariels et les pertes actuarielles, les mesures de gestion et les modifications des hypothèses, ainsi que les bénéfices relatifs à l'excédent. Les composantes des sources de bénéfices font l'objet d'un rapprochement avec le résultat net. Consultez la section « Vue d'ensemble » plus haut dans ce rapport.

Les **ventes de primes annualisées** sont une méthode de mesure du volume d'affaires. Elles correspondent à la prime que la société s'attend à recevoir dans les 12 premiers mois pour toute nouvelle police d'assurance individuelle ou collective vendue durant la période. L'Empire Vie utilise également les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts pour calculer le volume d'affaires.

Les **actifs sous gestion** sont une mesure non conforme aux IFRS des actifs gérés par l'Empire Vie et comprennent les actifs du fonds général ainsi que les actifs de fonds communs de placement et de fonds distincts. Ils représentent les actifs totaux de l'Empire Vie et les actifs dans lesquels ses clients investissent.

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »

RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des actifs sous gestion et des actifs totaux des états financiers de l'Empire Vie :

Rapprochement des actifs sous gestion

Aux	30 juin 2021	31 décembre 2020
(en millions de dollars)		
Actifs sous gestion		
Actifs du fonds général	9 954 \$	10 259 \$
Actifs des fonds distincts	8 966 \$	8 457 \$
Total des actifs selon les états financiers	18 920 \$	18 716 \$
Actifs des fonds communs de placement	117 \$	121 \$
Actifs sous gestion	19 037 \$	18 836 \$

Le tableau ci-dessus comprend les montants suivants détenus dans les régimes à prestations définies de l'Empire Vie :

Aux	30 juin 2021	31 décembre 2020
(en millions de dollars)		
Actifs des régimes à prestations définies		
Actifs des fonds distincts	216 \$	208 \$
Actifs des fonds communs de placement	16 \$	16 \$

¹ Voir « Mesures non conformes aux normes IFRS »